

## QUESTIONNAIRE AFFECTION ARTÉRITE

Le questionnaire qui suit sera à faire compléter par votre médecin traitant si vous avez indiqué dans votre déclaratif de santé que vous souffriez d'une des pathologies suivantes :

- Artérite,
- Artérite des membres inférieurs,
- Artérite oblitérante,
- Artériosclérose,
- Artériopathie des membres inférieurs,
- Sténose artérielle,
- Pontage fémoral,
- Angioplastie fémoral,
- Claudication intermittente,
- Bradycardie,
- Anévrisme.

### Diagnostic

Diagnostic : .....

Date de découverte : ..... Date de dernière consultation : .....

### Nature des symptômes

.....

### Localisation des lésions

.....

### Stade de l'artériopathie

1 - Asymptomatique

2 - Douleur d'effort

3 - Douleur de décubitus

4 - Douleur au repos et/ou ulcération

Stade fonctionnel : .....

### Examens spéciaux

EKG repos / effort : .....

Échographie / artériographie : .....

Doppler : .....

Radiographie (calcification) : .....

## Traitements

Médicamenteux : .....

Chirurgicaux : .....

Résultats : .....

## Évolution

Disparition des symptômes : Non Oui

Récidives : Non Oui (date : .....) )

Arrêts de travail : .....

Invalidité : Non Oui (taux : ..... catégorie : .....) )

## Facteurs de risque

Tabac (quantité / date d'arrêt) : .....

Dernier bilan sanguin (glycémie, cholestérol, triglycérides) : .....

Diabète : Non Oui (type et date du diagnostic) : .....

## Pronostic

Une intervention est-elle envisagée ? Non Oui

Si oui, laquelle : ..... Quand : .....

## Remarques éventuelles

.....

Taille : ..... Poids : .....

Tension artérielle : ..... / ..... Date : ..... Traitée : Non Oui

Autres traitements éventuels : .....

## IMPORTANT

Joindre les comptes rendus d'examens et bilans.

Cachet du médecin : ..... Date : ... / ... / ...

Signature : .....

Depuis 2012, PHENIX COURTAGE, s'est spécialisé dans la recherche d'assurance emprunteur risque aggravé de santé.

En complément de la convention AERAS, nous pouvons vous aider à améliorer vos conditions d'assurance.

Une maladie déclarée à l'assurance emprunteur peut occasionner des surprimes, des exclusions ou encore des refus de garantie (incapacité, invalidité, IPT, ITT, IPP, MNO, ...).

Si la garantie d'invalidité spécifique AERAS existe, elle ne remplace pas pour autant les garanties obligatoires exigées par la banque.

Une assurance emprunteur est une couverture qui se doit d'être appréhendée de manière globale.

Pour faire appel à nos prestations de courtage :

- Mail : [contact@phenix-courtage.fr](mailto:contact@phenix-courtage.fr)
- Téléphone : 04 67 64 00 17
- Formulaire de contact site internet

Pour en savoir plus : [assurance prêt immobilier artérite](#)